

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-930/SG/FIN autorisant M. Abdi Mohamed Warsama à acquérir un immeuble, sis à Boulaos « Brise de Mer», partie du titre foncier n° 883.

n° 69-930/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
17 juin 1969

Numéro JO
n° 14 du 10/07/1969

Date du numéro
10 juillet 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdi Mohamed Warsama, demeurant à Djibouti, est autorisé à acquérir une parcelle de terrain bâtie, d'une superficie de 816,85 mètres carrés, sis à Djibouti (Boulaos) « Brise de Mer» et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le n° 883 au nom de M. Bernard Astraud.